



# Stages Collège du SNES-FSU Normandie

Choc des  
savoirs

**Augmentation des inégalités scolaires, recul de la liberté pédagogique, remise en cause de l'identité disciplinaire et primarisation, dégradation accrue du fonctionnement et des conditions de travail, attaque sur les statuts et renforcement de la hiérarchie locale...** Avec le « choc des savoirs » est engagée une réforme du collège violente qui s'inscrit dans un projet général, et qui veut faire des personnels des outils d'exécution d'une politique éducative faisant le jeu du tri social en excluant progressivement les élèves plus fragiles.

La lutte contre le choc des savoirs, entamée par la grève massive du 1er février, ne faiblit pas dans notre académie comme ailleurs et prend des formes variées.

**Pour empêcher la mise en œuvre des mesures du Choc des savoirs, globalement et au sein des établissements, le SNES-FSU Normandie organise deux stages "Collège" qui nous permettront de vous informer et de réfléchir collectivement aux moyens d'anéantir le projet délétère du ministère.**

**Pour vous inscrire :**

**<https://r.snes.edu/StagesNormandie>**



Ces stages sont ouverts à toutes et tous, syndiqué·es ou non. La participation à ces stages de formation syndicale est un droit statutaire dans la limite de 12 jours par an, qu'il ne faut pas hésiter à exercer et qu'on ne peut vous refuser. Il vous suffit de déposer un mois à l'avance l'autorisation d'absence générée lors de votre inscription, soit avant le 13 et le 14 mai.

**Le jeudi 13 juin à Rouen  
et le vendredi 14 juin à Caen**